



Rapport de situation sur la promotion de la santé et du bien-être dans la Région de la Méditerranée orientale : de la théorie à l'action pour réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé

Introduction

1. En octobre 2022, la soixante-neuvième session du Comité régional de la Méditerranée orientale a adopté la résolution EM/RC69/R.4 intitulée « Promouvoir la santé et le bien-être dans la Région de la Méditerranée orientale : de la théorie à l'action pour réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé ». Cette résolution se fonde sur le document technique EM/RC69/6, qui distingue cinq domaines prioritaires pour la promotion de la santé et du bien-être : adopter une approche systémique de la promotion de la santé et du bien-être ; choisir une approche en fonction du milieu pour la promotion de la santé ; accroître la littératie en santé pour promouvoir la santé et le bien-être ; renforcer la participation et l'inclusion des communautés ; et développer les capacités institutionnelles pour la promotion de la santé.
2. Le présent document fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution EM/RC69/R.4 depuis octobre 2022.

Le point sur la situation

3. Une feuille de route régionale a été préparée pour guider les États Membres dans la mise en œuvre du programme d'action sur la promotion de la santé et du bien-être dans la Région. Elle propose des mesures et une collaboration multisectorielle pour promouvoir la santé et le bien-être mentaux et physiques, et s'attaque également à la satisfaction des communautés vis-à-vis des services, des facteurs environnementaux et de la participation sociale, dans différents milieux tels que les villes, les villages, les communautés, les lieux de travail et les établissements d'enseignement. Cette feuille de route sera publiée après consultation des points focaux pour la promotion de la santé au niveau des pays en vue de son adaptation en fonction de leurs besoins et de leurs contextes spécifiques.
4. Cette feuille de route s'adresse aux gouvernements, à l'OMS et d'autres organismes de santé internationaux. Elle vise à guider les États Membres dans le renforcement de leur capacité à accélérer les progrès en vue d'améliorer la santé des populations, en accordant une attention particulière aux défis politiques, socio-économiques, culturels, humanitaires et environnementaux qui sont propres à la Région. Elle encourage les gouvernements et l'OMS à améliorer la collaboration aux niveaux national et communautaire pour promouvoir une meilleure santé et un plus grand bien-être. Un plan de communication sur la feuille de route a été élaboré en vue de sa diffusion aux principales parties prenantes et au grand public afin de garantir le succès de sa mise en œuvre dans les pays.
5. De nombreuses initiatives ont été prises pour renforcer la promotion de la santé et la prévention des maladies par le biais d'une gouvernance efficace et du renforcement des systèmes de santé. Il s'agit notamment de missions de haut niveau de l'OMS dans des pays (Arabie saoudite, Maroc, Tunisie) et de dialogues au niveau ministériel, y compris avec les ministres de la santé, de l'éducation, des affaires sociales et de la jeunesse et des sports, afin d'identifier les priorités nationales en matière de santé et de bien-être, et d'élaborer des plans stratégiques nationaux en fonction des contextes et des mandats locaux pour promouvoir le bien-être de tous tout au long de la vie.
6. Un outil pratique a été mis au point par l'OMS, en consultation avec les pays de la Région, pour guider les autorités nationales et les décideurs dans l'élaboration de politiques à fort impact et la mise

en œuvre d'interventions impliquant les partenaires et les parties prenantes afin d'agir de manière globale sur les déterminants de la santé, qu'ils soient d'ordre structurel, social, économique, environnemental ou d'autre nature en travaillant dans tous les secteurs, suivant une approche pangouvernementale, pansociétale, tout en plaçant la santé au cœur de toutes les politiques.

7. Un cadre régional pour la participation communautaire est en cours d'élaboration afin de promouvoir l'autonomisation des communautés et leur participation pour améliorer les comportements de recours aux soins. Le cadre fournit des orientations aux pays de la Région pour leur permettre d'adapter les approches utilisées à leurs contextes et mandats nationaux.

8. Un outil d'évaluation des besoins de santé communautaires a été mis au point par l'OMS et a fait l'objet d'un essai dans deux pays de la Région (République islamique d'Iran et Pakistan). Finalisé sur la base des résultats de l'expérience pilote, cet outil est destiné à être utilisé dans les pays pour évaluer ce type de besoins et guider les autorités et organisations sanitaires locales dans l'intégration systématique des points de vue des personnes dans les processus de formulation de politiques et de prise de décisions pour promouvoir la santé et le bien-être de la communauté.

9. Au Pakistan, l'OMS a mené des interventions de renforcement des capacités en collaboration avec les organisations communautaires et de la société civile, afin de permettre aux communautés de jouer un rôle primordial dans la promotion de la santé et du bien-être et de faire en sorte que les ressources communautaires soient utilisées pour optimiser l'amélioration de la santé. Cela a eu un impact positif sur l'action communautaire dans le cadre de la riposte aux inondations dans le pays en 2023.

10. Un séminaire-atelier régional sera organisé les 25 et 26 septembre 2024 pour introduire un outil OMS de mesure de la littératie en santé, qui sera ensuite mis à l'essai en Arabie saoudite et en République islamique d'Iran. L'outil soutient les interventions fondées sur des bases factuelles pour promouvoir ce concept afin d'améliorer la santé et le bien-être.

11. Les cadres de vie sains, notamment les villes-santé, les villages-santé, les villes amies des aînés, les écoles-santé et les universités-santé, sont encouragés et appliqués à plus grande échelle dans la Région afin de mettre en place des plateformes pour une action multisectorielle et de créer des environnements sains qui soutiennent des modes de vie sains et le bien-être.

12. La Déclaration de Doha sur les villes-santé, un appel à l'action pour un bien-être urbain durable, a été approuvée par 15 États Membres de la Région le 1^{er} novembre 2023 à l'issue de la Conférence des Villes-santé de la Région de la Méditerranée orientale, organisée conjointement par l'OMS et le ministère de la Santé publique du Qatar. À ce jour, le Réseau régional des Villes-santé compte 115 villes dans 15 pays (Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar, Soudan et Tunisie). Ces villes n'ont pas toutes atteint le même niveau de progrès du fait d'un engagement politique en pleine mutation à ce niveau, de priorités concurrentes et des situations d'urgence. Actuellement, 39 villes d'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, de la République islamique d'Iran, du Koweït, d'Oman et du Qatar ont reçu le statut de villes-santé, et deux autres villes devraient y accéder prochainement. Les villes amies des aînés ont également été encouragées et une réunion régionale a été organisée à Sharjah (Émirats arabes unis) pour échanger des données d'expérience et des bonnes pratiques. En outre, l'OMS a apporté un soutien à Tunis (Tunisie) après sa sélection, avec quatre autres villes du monde, pour participer à un projet de la Swiss Development Corporation. Ce projet visait à promouvoir la gouvernance urbaine pour la santé et le bien-être et des représentants de la municipalité et des partenaires universitaires ont été formés pour devenir des alliés pour la santé en utilisant le module de l'initiative Urbanlead.

13. L'OMS a par ailleurs participé à des missions sur le terrain dans des gouvernorats égyptiens qui mettent en œuvre les normes mondiales pour les écoles-santé, et une assistance a été fournie au Koweït et au Maroc pour définir les priorités nationales en matière de services de santé scolaire.

En outre, neuf universités d'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Koweït et du Qatar ont été désignées comme universités-santé, et d'autres devraient suivre.

Défis

14. Actuellement, les initiatives liées à la promotion de la santé et du bien-être ne sont soutenues que dans un nombre limité de pays de la Région, tels que les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, la République islamique d'Iran, le Pakistan et la Tunisie. Cette situation peut être attribuée au fait que les pays mettent davantage l'accent sur les services de soins de santé plutôt que sur la promotion de la santé. Il convient de souligner l'importance des interventions et des initiatives dans ce domaine, telles que les environnements sains et l'encouragement de l'activité physique et l'amélioration de la littératie en santé, qui peuvent avoir un impact positif sur les résultats sanitaires et alléger la charge qui pèse sur les systèmes de santé.

15. La voie à suivre devrait inclure une réorientation des personnels de santé, en particulier au niveau des soins de santé primaires, vers la promotion de la santé, ainsi qu'une action multisectorielle et la participation communautaire pour agir sur les déterminants de la santé et fournir des services sous l'angle de la promotion de la santé et du bien-être.

16. L'OMS continuera d'aider les États Membres à adopter l'approche des environnements sains, en vue de mettre en place des plateformes multisectorielles pour promouvoir la santé et le bien-être. Au nombre des autres priorités essentielles, l'on peut citer l'aide apportée aux pays pour qu'ils adaptent la feuille de route régionale à leur contexte national, ainsi que l'élaboration d'un outil de communication à utiliser au niveau national afin d'obtenir un soutien politique pour faire progresser le programme d'action concernant la santé et le bien-être.